

Objet: Micro-crèche : choix de l'architecte - 2022_053

Séance du mardi 13 décembre 2022

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 09 décembre 2022

Présents : 13

L'an deux mille vingt-deux et le treize décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS, et du secrétaire de séance Stephanie GAILLARD

Votants: 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Jean Christophe GUY, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA, Matthieu PIJOLAT

Représentés:

09/12/2022

Absents: Christelle CHAUVET

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la procédure du choix de l'architecte concernant le, projet de la micro-crèche.

Effectivement, étant donné la grandeur du projet, nous avons démarché trois architectes, le 17 aout 2022:

-atelier Camino :25 rue du tour de ville 15120 Montsalvy

-Chastain David, 28 rue du docteur Basset 15120 Ydes

-Vidal Cyril, 12 rue de la roche 15310 St-Cernin

Une seule proposition nous a été faites. IL s'agit de Monsieur Vidal Cyril.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de choisir Monsieur Vidal Cyril comme architecte pour la gérance du projet de la micro-crèche..

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 14/12/2022
et publication ou notification du

Le Maire,
A. DUJOLS



La secrétaire de séance,

S. Gaillard